

# ROCHE

# info



Le magazine de la municipalité - N° 4 juillet 2016



2016-2021  
Votre municipalité législature



Organisation de la Municipalité

2

Billet du syndic

3

Photos de l'assermentation des autorités

4

La municipalité en bref

5

Police des chiens

6

Informations officielles

6

Concours, connaissez-vous votre commune ?

6

Création d'une association des parents d'élèves

7

Agenda, Sortie des Aînés

7

Fête nationale

8





**Syndic**

Dans sa première séance de législature, la nouvelle Municipalité a réparti les dicastères entre ses membres de la manière suivante:

**Christophe Lanz, Syndic**

Administration générale et finances :  
*Personnel communal, finances, communication*



**Municipal**

**Rémy Roulet, Vice-Syndic**

Travaux et aménagement du territoire :  
*Routes, services industriels, service des eaux, chantiers, travaux, police des constructions, urbanisme et aménagement du territoire, gérance des bâtiments communaux*

**Nicolas Rochat**

Sécurité et domaines :  
*Police, sécurité publique, signalisation routière, protection civile, SDIS, domaines et terrains communaux, forêts, vignes, cours d'eau*



**Vice-Syndic**

**Jean-Marc Chavannes**

Enseignement, mobilité et citoyenneté :  
*Formation, enseignement, transports, jeunesse et petite enfance, UAPE, Musée suisse de l'orgue*

**Eric Portner**

Voirie, services sociaux, culture et sports  
*Voirie, déchets, parcs & jardins, services sociaux, sociétés locales (USL), affaires culturelles, cultes, manifestations, service des sports*



**Municipal**



**Municipal**



Chères Rotzérânes, chers Rotzérâns,  
Chers administrés,

Les élections pour la nouvelle législature 2016-2021 ont passablement rythmé ce début d'année. Je profite de ces lignes pour exprimer ma profonde reconnaissance auprès de la population rotzérâne ainsi qu'auprès de mes collègues de l'exécutif, pour la confiance témoignée et renouvelée dans mes fonctions de Syndic.

Engagé et déterminé, je suis ravi d'être à la tête de l'exécutif communal pour un nouveau quinquennat, entouré d'une nouvelle équipe municipale enthousiaste et prête à œuvrer dans un esprit collégial et constructif, pour le bien de tous les habitants.

La célébration du 1<sup>er</sup> Août est une tradition forte ! Certaines communes le commémorent le 31 juillet, d'autres le 1<sup>er</sup> août, quelques-unes à midi, d'autres en soirée, avec des feux, des lampions et bien entendu quelques discours patriotiques. Mais le 1<sup>er</sup> Août est bien plus qu'un événement festif. C'est le jour où nous célébrons, ensemble, l'amour de notre patrie avec comme objectif de se remémorer la promesse d'entraide et de confiance que se sont faite nos aïeux fondateurs lors du pacte de 1291, en jurant de se prêter les uns aux autres, secours, appui et assistance, contre tous ceux qui, par n'importe quel acte hostile, attenteraient à leurs personnes ou à leurs biens.

Nous célébrons aussi et surtout la Suisse de 1848, fondée par une nouvelle et première Constitution fédérale, qui fera de la Suisse un pays moderne de référence et ouvert aux droits fondamentaux. Notre modèle helvétique fait naturellement des envieux dans cette Europe en pleine division. Soyons dignes de notre origine, fiers de la Suisse neutre et libérale, de la Suisse qui travaille, la Suisse qui ose, qui innove, qui maîtrise ses emplois et son économie. Une Suisse prospère, droite et refuge au milieu de la tempête.

Comme à son accoutumée, l'Union des sociétés locales (USL) mobilise à nouveau ses troupes afin de mettre en œuvre les festivités de la Fête nationale.

Je me réjouis de vous retrouver à l'occasion de ces festivités et de partager ces instants patriotiques ensemble ! Venez nombreux !

Un grand merci réitéré au comité de l'USL ainsi qu'à tous les bénévoles.

Belle fête nationale, belles vacances et bel été.

Christophe Lanz, Syndic \_\_\_\_\_







Aux premiers jours de cette nouvelle législature, le nouveau collège municipal tient, par ce « Roche Info » à faire part aux Rotzérans et Rotzérans de sa profonde gratitude pour la confiance qu'ils lui ont accordée, suite aux élections du printemps dernier.

La législature précédente fut passablement chahutée par pas moins de 4 mutations au sein de l'exécutif communal. Ces événements sont passablement perturbateurs et mettent en évidence l'exigence et l'implication demandés, par ces fonctions au bénéfice de nos concitoyens.

Pour cette nouvelle législature 2016 – 2021, les différents dicastères de l'exécutif communal ont été affectés par sensibilités et intérêts. La nouvelle équipe municipale est donc prête, motivée et connaît parfaitement l'ampleur des importants dossiers qu'elle devra traiter et défendre.

Ces dossiers, la Municipalité devra les réaliser avec la complicité indispensable et légitime du Conseil communal. Conseil communal, également fraîchement assermenté, où il est agréable de compter passablement de nouveaux membres, de nouveaux acteurs qui s'engagent pour notre belle commune ainsi que pour le bien et l'intérêt général.

La Municipalité se réjouit de vous retrouver à l'occasion des festivités de la fête nationale et de partager ces instants patriotiques ensemble !

Venez nombreux !

Votre Municipalité 2016 – 2021

Pendant cette période, la Municipalité a déposé auprès du conseil communal les préavis suivant:

Préavis 47 relatif à une demande de crédit concernant le financement de la part privée communale aux travaux d'équipement du PPA du Grand-Cerlet

Préavis 48 relatif à la constitution d'une restriction de droit public à la propriété sur la parcelle n° 323

Préavis 49 relatif à la vente d'une surface de 308 m<sup>2</sup> à détacher de la parcelle n° 346

Préavis 50 relatif au rapport de Gestion et comptes 2015

Préavis 51 relatif à la réfection des cheminements du parc des Salines

Préavis 52 relatif à une demande de crédit pour la réfection d'un appartement rue des Salines 4

Préavis 53 relatif à une demande de crédit pour la réfection partielle de la salle de la Rotzérane «1995-2015, 20 ans»

La Municipalité en bref:

Afin de faciliter le travail de l'équipe de voirie, le service a été doté d'une nouvelle remorque surbaissée.

La Municipalité a décidé d'attribuer des dons casuels, pour un montant global de CHF 600.- (budget annuel : CHF 3'000.-) à l'association Montreux Rennaz cyclisme pour la course « L'enfer du Chablais », à la FSG Roche pour l'organisation du championnat vaudois de sociétés, au Club de lutte d'Aigle, pour l'organisation du championnat romand, aux Jeunes sapeurs-pompiers et enfin à Transport handicap.

La Municipalité a décidé qu'après y avoir renoncé depuis de très nombreuses années, la commune formerait à nouveau, dès la rentrée d'août 2016, un/e apprenti/e de commerce. L'autorisation de former a été délivrée par le Département et un contrat d'apprentissage signé avec une personne habitant la commune.

Une polémique a éclaté, au début de l'année, quant à la protection des données des citoyens vaudois : de trop nombreuses communes transmettaient de manière inconsidérée des informations au BVA (bureau vaudois d'adresses). La Municipalité de Roche a attendu de prendre connaissance des directives du Conseil d'Etat à cet égard et a décidé de ne plus transmettre de données du contrôle des habitants à la fondation BVA, en raison de la difficulté à respecter strictement ces directives.

Des travaux, financés par le budget ordinaire, auront lieu durant l'été, sur la scène de la salle de rythmique du collège des Salines, afin d'y créer un local pour la future bibliothèque de prêt. Ce nouveau lieu convivial permettra d'emprunter et d'échanger les très nombreux ouvrages qui ont été récoltés tout au long du mois de janvier 2016.

Un système d'alarme incendie sera installé dans les collèges de Prés-Clos et des Salines pour la prochaine rentrée scolaire.

La Municipalité a décidé de participer au financement des courses supplémentaires du Noctibus durant Festi'brad (braderie d'Aigle), du 2 au 4 septembre prochains. La part rotzérane s'élève à CHF 95.- sur un budget de CHF 1'400.-.



Vous êtes l'heureux propriétaire d'un ou plusieurs chiens, vous êtes donc tenu entre autres de l'annoncer ainsi que toutes les modifications s'y rapportant, à la banque de données fédérale et à l'administration communale, d'être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile et de suivre des cours de formation.

#### Administration communale

L'administration communale, à Roche l'Office de la population, doit être avisé de l'acquisition, le décès ou la donation d'un chien, notamment dans un délai de 15 jours.

#### Banque de données

La banque données ANIS a été remplacée par AMICUS. Vos données de connexion de ANIS restent valables. Vous devez vous-mêmes gérer vos données en cas de modification de votre situation (changement d'adresse, de détenteur, décès de l'animal, etc.).

#### Vous venez de prendre un chien ?

Etape 1 : la commune vous inscrit sur AMICUS en tant que détenteur et vous transmet un ID personnel.

Etape 2 : le vétérinaire enregistre votre chien lors de l'implantation de la puce électronique

Etape 3 : vous gérez votre profil une fois que AMICUS vous aura transmis vos données d'utilisation et votre mot de passe.

#### Cours de formation obligatoire

Une formation est obligatoire pour tous les propriétaires de chiens afin de les informer sur les principales caractéristiques de la détention canine. La formation est obligatoire pour tous les propriétaires de chiens et quel que soit le type de chien.

Premier chien formation théorique avant l'acquisition du chien

Propriétaire d'un nouveau chien formation pratique même s'il en possède déjà un

#### Chiens potentiellement dangereux

Trois races de chiens sont considérées comme potentiellement dangereux. Les American Staffordshire Terrier, les American Pit Bull Terrier et les Rottweiler.

La détention d'un chien potentiellement dangereux est soumise à autorisation du département en charge des affaires vétérinaires sur la base de plusieurs critères précis fixés par le Conseil d'Etat.

Informations complètes sur:

[www.roche-vd.ch/...](http://www.roche-vd.ch/...)

Resp. Commune	Rémy Roulet	Impressum
Parution	4 fois l'an	
Rédaction	Municipalité	
Impression	CDS Villeneuve	
Tirage	800 ex.	
Distribution	Tous ménages Roche	
Contact	admin@roche-vd.ch	
Internet	www.roche-vd.ch	

# NE PENSEZ PAS

...qu'aux vacances!



- Mettez vos **VALEURS** à l'abri
- Simulez une **PRÉSENCE**
- Faites relever votre **COURRIER**
- Avisez vos **VOISINS**

Votre Police      Urgences 117



## Concours

### «Connaissez-vous votre commune ?»

La Lampe de la dernière édition se trouve à droite de l'entrée du collège des Salines, côté montagne.

La gagante est Madame Marie-Luce Chabloz



### Où se trouve ce panneau ?

Réponse par mail (admin@roche-vd.ch) ou dans la boîte aux lettres de la maison des Saulniers, jusqu'au 31 août 2016, le nom du gagnant des 2 bouteilles de Réserve de la Commune sera publié dans la prochaine édition de Roche info.

Réponse:

.....

Nom, Prénom:

.....

Adresse:

.....



## Création de l'Association des parents d'élèves de Villeneuve Haut-Lac

Assemblée Constitutive : le 30 septembre 2016 à 19h00

Lieu : Salle du Collège du Lac, Villeneuve.

Un proverbe africain dit « Il faut tout un village pour élever un enfant » et ce n'est vraiment pas faux. Implantée dans la société, l'école est l'un des lieux de formation de nos enfants, mais elle n'est pas le seul. La formation et l'éducation sont indissociables. La collaboration entre école et famille est un gage de succès et de qualité dans la formation de nos enfants. Grâce à un partenariat et un dialogue constructif, les parents et les enseignants réussiront au mieux leurs missions respectives.

L'idée de la création d'une Association regroupant les parents d'élèves de Chessel, Noville, Renaz, Roche et Villeneuve n'est pas nouvelle. Il a fallu laisser l'idée mûrir et l'engagement de personnalités pour y arriver. Aujourd'hui, un Comité Ad-hoc est mis en place afin d'organiser la constitution de l'ape intercommunale afin que celle-ci puisse représenter et porter la voix des parents, de manière collective et dans le respect de leur diversité. Elle permettra de créer un lien social autour de l'école, de mettre sur pieds des projets concrets, d'informer, d'expliquer et de répondre aux questions des parents sur l'école avec le soutien de l'ape Vaud. Fondée en 1969 l'ape Vaud fédère 42 groupes locaux couvrant une majorité des établissements de la scolarité obligatoire, ce qui représente quelques 4000 familles.

Laïque et apolitique l'ape Villeneuve Haut-Lac aura pour but d'établir et maintenir un dialogue constructif et ouvert entre parents, enseignants, autorités scolaires et politiques. Nous voulons contribuer à développer un environnement harmonieux, grâce à un encadrement cohérent, exercé par l'ensemble des adultes qui entourent nos enfants.

Notre vision va au-delà de la création d'un lieu d'écoute pour les plaintes de certains parents mécontents. Bien sûr pour eux, il y aura des études du contenu des problèmes et des conseils personnalisés. Mais surtout, notre vision est d'apporter un regard des parents sur tout ce qui touche à la vie des élèves. C'est un retour indispensable afin que les autorités compétentes puissent bénéficier d'une vision plus large du contexte scolaire et prendre des décisions cohérentes pour le bien de nos enfants. La moralité de notre société se mesure par les efforts qu'on se donne pour éduquer notre progéniture.

Chers Parents, en espérant que l'importance de cette action citoyenne reflète vos propres envies d'apporter une opinion, une idée, une solution, nous vous attendons à l'Assemblée Constitutive qui aura lieu le 30 septembre 2016 à 19h00 dans la Salle du Collège du Lac à Villeneuve. Soyez les Bienvenu-e-s !

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas de nous contacter.

Téodora Zufferey

Présidente du Comité Ad-hoc

ted.zufferey@bluewin.ch

[www.ape-vaud.ch](http://www.ape-vaud.ch)

### Samedi 27 août

Noville

Fête au village



Mardi 27 sept.  
Info Séniors



### Sortie des Aînés

## Soleure

Mercredi 14 septembre



### Samedi 24 sept

Salle de la Rotzérane

## Grand Loto

FSG / Gym Hommes





# 1<sup>er</sup> Août 2016

## FÊTE NATIONALE

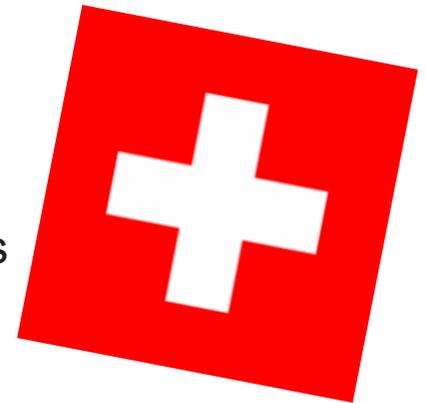
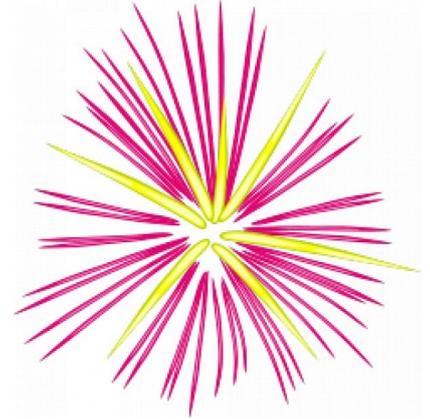
### Parc des Salines

Devant la maison de commune

11h00 Accueil des invités  
et de toute la population  
Apéritif offert par la commune

11h30 Message des autorités  
Hymne National

12h00 Ouverture des stands  
Boissons, raclettes, saucisses  
Planchettes villageoises



En cas de mauvais temps, la manifestation est déplacée à la salle de la Rotzérane.

Pour marquer ce jour de fête dans le village, la municipalité invite tous les habitants à pavoiser à la fenêtre, un drapeau suisse, vaudois, d'un autre canton ou d'un autre pays.

#### Hymne national

Sur nos monts, quand le soleil,  
Annonce un brillant réveil,  
Et prédit d'un plus beau jour le retour,  
Les beautés de la patrie,  
Parlent à l'âme attendrie,  
Au ciel montent plus joyeux,  
Au ciel montent plus joyeux,  
Les accents d'un coeur pieux,  
Les accents émus d'un coeur pieux.

Lorsqu'un doux rayon du soir,  
Joue encore dans le bois noir,  
Le coeur se sent plus heureux près de Dieu,  
Loin des vains bruits de la plaine,  
L'âme en paix est plus sereine,  
Au ciel montent plus joyeux,  
Au ciel montent plus joyeux,  
Les accents d'un coeur pieux,  
Les accents émus d'un coeur pieux.

Lorsque dans la sombre nuit,  
La foudre éclate avec bruit,  
Notre coeur pressent encore le Dieu fort,  
Dans l'orage et la détresse,  
Il est notre forteresse,  
Offrons lui des coeurs pieux,  
Offrons lui des coeurs pieux,  
Dieu nous bénira des cieux,  
Dieu nous bénira du haut des cieux.

Des grands monts vient le secours,  
Suisse, espère en Dieu toujours !  
Garde la foi des aieux,  
Vis comme eux,  
Sur l'autel de la patrie,  
Mets tes biens, ton coeur, ta vie,  
C'est le trésor précieux,  
C'est le trésor précieux,  
Que Dieu bénira des cieux,  
Que Dieu bénira du haut des cieux.